



TECHNICIEN DE MAINTENANCE AÉRONAUTIQUE

Licence Européenne Part 66

- Avion moteur à turbine (B1.1)
- Avion moteur à pistons (B1.2)
- Hélicoptère moteur à turbine (B1.3)



PRÉSENTATION

La licence européenne Part 66 est exigée pour qu'un technicien de maintenance aéronautique soit autorisé à prononcer l'approbation de remise en service des aéronefs du domaine civil (autorisation de repartir en vol) à la suite d'opérations de maintenance. L'obtention de cette licence est conditionnée par la réussite aux examens des modules validant les connaissances de bases définies dans le règlement (UE) 1321/2014 et par l'acquisition d'une expérience appropriée.

L'IAAG prépare aux épreuves des modules exigés pour les licences B1.1, B1.2 et B1.3 et délivre l'attestation si l'étudiant réussit tous ses examens.

DESCRIPTION ET OBJECTIF

A l'issue de la formation, le technicien de maintenance pourra exercer ses activités sur tous les systèmes des aéronefs (mécaniques, électriques, électroniques, hydrauliques, y compris carburant, commandes de vol, moteur et hélice) ainsi que sur leur structure.

Ses connaissances et compétences lui permettront de :

- Réaliser des inspections, des recherches de pannes et des essais,
- Réaliser des entretiens, des réparations et des réglages,
- Préparer les conditions de remise en service de l'aéronef.

DURÉE ET ADAPTATION DE PARCOURS

586 heures de formation, de septembre à juin, en tronc commun complétées par des enseignements spécifiques en fonction de la licence souhaitée :

- 514 heures pour la B1.1
- 364 heures pour la B1.2
- 514 heures pour la B1.3

PRÉ-REQUIS

- Bac scientifique ou technique
- Bac Pro Technique
- CAP aéronautique
- Diplôme équivalent étranger

POURSUITE D'ETUDES

- BTS aéronautique
(pour les titulaires du Baccalauréat)

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Candidats sélectionnés sur dossier (entretien et positionnement)
- Rentrée en septembre de chaque année ; clôture des inscriptions 1 mois avant le début de la formation

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

IAAG rend accessible sa formation aux apprenants en situation de handicap en réalisant les adaptations nécessaires

Coordonnées du Référent Handicap
handiformation@iaag-aero.com
03.28.42.94.44

COÛT DE LA FORMATION

- B1.1 : 9900 € HT
- B1.2 : 8550 € HT
- B1.3 : 9900 € HT

Versement de 100€ à l'inscription (frais de traitement de dossier)



CHIFFRES CLÉS

TAUX DE RÉUSSITE
ANNÉE 2020

55%

TAUX DE RÉUSSITE
MOYEN 2016-2020

54%

TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDES 2020

0%

TAUX D'INTERRUPTION
EN COURS DE
FORMATION 2020

0%

TAUX D'INSERTION
MOYEN SUR LES
2017-2020

64%

TAUX DE
SATISFACTION
GLOBALE
ANNÉE 2020

89%



MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

La formation s'organise autour de 3 pôles pédagogiques :

- Un enseignement professionnel théorique
- Un enseignement professionnel pratique
- Un enseignement général théorique

Les enseignements théoriques sont dispensés en salle de cours sur le site de la Motte au Bois ; les enseignements pratiques sont dispensés dans les ateliers sur le site de l'aérodrome de Merville. Ces derniers sont réalisés en laboratoire comme sur aéronefs et équipements représentatifs des activités de l'aviation commerciale et d'affaire et de l'aviation générale. L'enseignement est complété par des cours d'Anglais aéronautiques.

Formation théorique	Epreuves	Durée	Validation
M1 – Mathématiques	32 QCM	40 min	Note mini de 75%
M2 – Physique	52 QCM	65 min	Note mini de 75%
M3 – Electricité	52 QCM	65 min	Note mini de 75%
M4 – Electronique	20 QCM	25 min	Note mini de 75%
M5 – Techniques digitales (B1.1 et B1.3)	40 QCM	50 min	Note mini de 75%
M5 – Techniques digitales (B1.2)	20 QCM	25 min	Note mini de 75%
M6 – Matériaux et matériels	72 QCM	90 min	Note mini de 75%
	80 QCM	100 min	Note mini de 75%
M7 – Procédures d'entretien	2 questions à développement	40 min	Note mini de 75%
M8 – Aérodynamique	20 QCM	25 min	Note mini de 75%
	20 QCM	25 min	Note mini de 75%
M9 – Facteurs Humains	1 question à développement	20 min	Note mini de 75%
	40 QCM	50 min	Note mini de 75%
M10 – Réglementation	1 question à développement	20 min	Note mini de 75%
M11 A – Aérodynamique, structures et systèmes avion	140 QCM	2h15	Note mini de 75%
M11 B – Aérodynamique, structures et systèmes avion	100 QCM	2h05	Note mini de 75%
M12 – Aérodynamique, structures et systèmes hélico	128 QCM	2h40	Note mini de 75%
M15 – Turbine à gaz	92 QCM	1h55	Note mini de 75%
M16 – Moteurs à pistons	72 QCM	1h30	Note mini de 75%
M17 – Hélice	32 QCM	40 min	Note mini de 75%

A PROPOS DE L'IAAG

Créé en 1962, l'Institut Aéronautique Amaury de la Grange a été développé en étroite collaboration avec les compagnies aériennes françaises (Air France, Air Inter et UTA) afin de répondre aux besoins du secteur aérien en personnels de maintenance aéronautique et pilotes de ligne. Basé sur l'aérodrome de Merville (59) et au Château de la Motte au bois, l'institut dispose d'importants moyens de formation (avions réformés, ateliers, simulateur...).

Près de 15 000 techniciens et pilotes ont été formés à l'IAAG depuis sa création.



Pour suivre votre projet de formation dans les meilleures conditions, l'Institut Aéronautique Amaury de la Grange vous propose une solution d'hébergement et de restauration au sein de son campus de La Motte au Bois.

Au cœur de la forêt de Nieppe, ce lieu chargé d'histoire aéronautique, qui détient une centaine de chambres, vous propose le choix entre 4 catégories.

Plus de renseignement via :

Téléphone : +33 (0) 3 28 42 94 26 | Mail : hebergement@iaag-aero.com

**IAAG Château de la Motte au Bois
Place Amaury de la Grange
59190 MORBECQUE
03 28 42 94 44 - contact@iaag-aero.com**

